

LE SITE MONTEPIO-INVESTMENT.COM

Categories: [Placement, épargne, Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce nom de domaine a été enregistré le 22/02/2022. Cette arnaque a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de France2 du 17 janvier 2022. Vous pouvez le retrouver avec le lien ci-après

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-investir-dans-une-chambre-en-ehpad-attention-arnaques_4920389.html

Le site internet

Il a été créé le 22/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/montepio-investment.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Seule une page contenant le login et le mot de passe est ouverte. Cette opacité doit être un des critères qui doit vous faire fuir ! Malgré cette opacité, nous avons pu recueillir des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 351 300 082 502

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Cédric BARUEL

Le produit

Nous publions le mail envoyé à de potentiels clients :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-mail-du-site-montepio-investment.pdf>

Il est proposé d'investir dans des ehpad. Nous publions la plaquette de présentation :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/La-plaquette-du-site-montepio-investment.com_.pdf

Les informations juridiques

Il a été usuré comme beaucoup d'autres sites le nom d'une banque portugaise totalement étrangère à l'arnaque.

Conclusion

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Nous publions ci-dessous le lien vers le reportage du journal télévisé de France 2 du 17 janvier 2022 :

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-investir-dans-une-chambre-en-ehpad-attention-arnaques_4920389.html

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

